

Commission tourisme

18 novembre 2020



Conflent Canigó
Office de Tourisme

ORDRE DU JOUR

- Présentation du Grand Site Occitanie Massif du Canigó en pays Catalan
- Le dispositif PyloT : présentation de dossiers de subvention et continuité de l'opération
- Questions diverses

GRAND SITE OCCITANIE Massif du CANIGÓ en PAYS CATALAN

⇒ 20 décembre 2017 : Labellisation du Grand Site Occitanie Massif du Canigó en Pays catalan

Portage du dossier par le Syndicat Mixte Canigó Grand Site en partenariat avec les 3 communautés de communes :

Conflent Canigó, Roussillon Conflent, Sud Canigó

NB. Dans ce cadre, **l'office de tourisme Conflent Canigó devient office de tourisme d'intérêt régional (car classé catégorie 1)**, + celui d'Amélie-les-Bains

*« Cette nouvelle approche privilégiée par la Région permet de structurer une offre de qualité. Pour être retenus, les candidats ont dû présenter une stratégie de développement du territoire en formalisant **un projet stratégique transversal à 5 ans** ».*

⇒ cf. Présentation du GSO et de la structuration de la destination Canigó en complément

LE DISPOSITIF PYLOT

L'action PyLoT (Pyrénées Logement Tourisme)

visée à **favoriser la montée en gamme de l'hébergement touristique** des particuliers (et des communes).

PyLoT = 1 plateforme d'accompagnement
+ 1 dispositif de subvention

LE DISPOSITIF PYLOT

Pour Conflent-Canigó : **délibérations du conseil des 12 juillet 2018 et 25 octobre 2019**

- **Une subvention de 30%** d'un montant total de dépenses éligibles max de 20.000 € (soit 6.000 € maximum de subvention)

- **Dépenses éligibles :**
 - Travaux et achat/pose de matériel à l'exclusion de l'auto-construction et de l'électroménager
 - Travaux et prestations d'aménagement et déco

LE DISPOSITIF PYLOT

Les critères de sélection

- propriétaire particulier (ou Commune) ou SCI sous conditions
- accompagnement préalable obligatoire par la plateforme du PNR
- classement au moins 3 étoiles après travaux
- mise en location au moins 20 semaines par an pendant 5 ans
- respect de la réglementation concernant les loueurs de meublés de tourisme
- en règle avec la fiscalité de la taxe de séjour
- adhésion à l'OTI
- dépôt d'un dossier complet

LE DISPOSITIF PYLOT

Demande de subvention Mme Malaterre - Sahorre

Passage en comité de pilotage PyLoT : prévu en décembre.

Demande de subvention du 05/10/2020.

Projet : Création d'un meublé touristique studio 3* dans l'ancienne Poste de Sahorre.

Dépenses : travaux, isolation thermique, remise aux normes électricité et plomberie.

Montant des dépenses éligibles : 20.000,00 €

Montant de la subvention demandée : 6.000 € (30%)

Intérêt touristique pour le Conflent-Canigó : nouvelle offre répondant aux attentes des clients (au cœur du village, maison de village)

- Classement avant : 0
- **Montée en gamme : 3 étoiles**
- Nombre de places : 2
- Respect des préconisations de la plateforme PyLoT : en partie : isolation.

Avis de la commission ?



LE DISPOSITIF PYLOT Continuité de l'opération ?

- **Objectif initial de la communauté de communes :**
 - 40 logements subventionnés
 - Budget prévisionnel de la communauté de communes : 60 k€
- Règlement jusqu'au 31/12/2020
 - À ce jour 2 dossiers validés pour un montant de 6 384,6€ (soit 2381,47 € & 4.003,13 €)
 - et celui de ce jour 6 000€
- ⇒ Reconstitution du dispositif en 2021 ?
 - Sur l'enveloppe restante ? 47 615,40€ ?

QUESTIONS DIVERSES